

PARTIE III DIAGNOSTIC PARTAGE

Table des matières

| | |
|---|-----|
| LE PRINCIPE | 287 |
| LE PROCESSUS | 287 |
| PRÉSENTATION DES RÉSULTATS | 288 |
| CONCLUSIONS | 307 |
| VISION DU DÉVELOPPEMENT À DIX ANS | 308 |

Le principe

Le Décret du 11/04/2014 dans son Article 13. § 1^{er} stipule :

Le programme communal de développement rural contient au moins six parties :

- 1° *une analyse des caractéristiques de la commune ;*
- 2° *les résultats de la participation de la population ;*
- 3° *la rédaction d'un diagnostic partagé résultant de la confrontation des 1° et 2° et l'élaboration d'une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans.*

[...]

L'Arrêté du 12/06/2014 dans son Article 6 précise :

Le diagnostic partagé peut prendre la forme d'un tableau Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces, en abrégé « AFOM ».

Le « diagnostic partagé » recouvre à la fois un processus (la confrontation) et la présentation des résultats de ce processus (le tableau AFOM).

Le processus

Conception

Le diagnostic partagé du PCDR d'Etalle est une construction progressive dont la matière première est issue de l'analyse « froide », objective du territoire communal réalisée par l'auteur de programme. Cette matière s'est affinée, enrichie, corrigée, grâce au vécu de ce territoire par la population, en plusieurs étapes détaillées dans les éphémérides ci-après.

Les consultations villageoises et de publics ciblés ont constitué un premier temps fort dans ce processus de construction du diagnostic partagé.

Dans un second temps, la CLDR a consacré trois réunions au seul travail de partage de ce diagnostic, suivant chacun des trois piliers du développement durable qui constituent la structure de celui-ci.

Cet exercice important de partage a ensuite permis à l'auteur de programme de proposer à la CLDR de premières orientations stratégiques en phase avec le territoire, ses caractéristiques et son vécu par les habitants.

En ce sens, le processus de diagnostic partagé a bel et bien constitué l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie. Il fait l'objet d'une présentation détaillée dans la partie 2 du PCDR (Résultats de la participation).

Éphémérides

- Mars 2018 : Élaboration par l'Auteur de fiches diagnostiques thématiques en préparation à la consultation de la population.
- 07/01/2019 : Remise à la Commune et à l'équipe d'accompagnement de la partie A du PCDR (« analyse des caractéristiques de la commune »).

- 31/01/2019 : Réunion de restitution publique en conclusion des séances de consultations villageoises : présentation d'une mise en regard du diagnostic de l'auteur de programme et des apports de la population et expression de contradictions, sous forme de questions ouvertes.
- 25/04/2019 : 1^{re} des trois CLDR consacrées au partage du diagnostic : « Territoire Humain ».
- 06/05/2019 : 2^e des trois CLDR consacrées au partage du diagnostic : « Territoire Physique ».
- 23/05/2019 : 3^e des trois CLDR consacrées au partage du diagnostic : « Territoire Économique ».
- 03/06/2019 : CLDR consacrée à la présentation d'une pré-stratégie par l'auteur de programme, établie sur base des enseignements du diagnostic partagé.

Présentation des résultats

Le diagnostic partagé prend la forme, au terme de ce processus, des tableaux suivants, présentés par pilier du développement durable puis par thématique au sein de ceux-ci.

Les atouts et les opportunités relevés durant les différentes étapes sont réunis sous la dénomination « Plus », les faiblesses et les menaces, sous la dénomination « Moins ».

Leur présentation vise à permettre d'identifier clairement et immédiatement les apports de la population au diagnostic (et de constater quelles parties de celui-ci elles enrichissent le plus notablement) et les apports de la CLDR.

Y figurent ainsi :

- En caractère normal : constats issus de l'analyse objective du territoire réalisée par l'auteur de programme, validés par la CLDR ;
- *En caractère italique : constats particuliers issus de la phase de consultation villageoise, également validés par la CLDR ;*
- En caractère souligné : apports de la CLDR.

Les enseignements et enrichissements marquants relatifs à chacun des trois tableaux sont exposés sous chacun d'eux.

Des enseignements plus transversaux sur les apports du processus sont rassemblés en conclusion de cette Partie 3, en prélude à l'expression de la pré-stratégie et à l'organisation des Groupes de Travail.

Territoire Politique et Territoire Humain

| 1. Identité | |
|---|--|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire ancienne riche ; traces multiples et de grand intérêt ; ➤ Souci de l'histoire ancienne : connaissance²⁴³, préservation des traces, présentation ; ➤ Identité gaumaise de l'arrondissement s'affermissant ; ➤ Identité spécifique « activité économique » dans la sous-région ; ➤ Dynamique générale d'animation et collaboration Parc naturel et GAL, Contrat de rivière, <u>Maison du Tourisme de Gaume, Musées gaumais.</u> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'une histoire synchrétique de la commune d'Étalle (n'existe que l'histoire des villages, de sites) ; ➤ Histoire contemporaine non écrite ; ➤ Identité propre (autre qu'économique) difficilement perceptible ; ➤ <u>Mise en avant insuffisante de certains sites emblématiques d'Étalle (ex : tranchée des portes)</u> ➤ Absence de stratégie globale de promotion du territoire ; ➤ Syndicat d'initiative isolé dans ses efforts de marketing territorial et portée réduite de ceux-ci. |
| 2. Gestion communale | |
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveauté de la consultation – participation de la population : ouverture, attentes ; ➤ Communication simple, claire, fonctionnelle, neutre politiquement ; ➤ Principes de gestion financière explicites et respectés - dette réduite, fiscalité basse, boni à l'exercice propre ; ➤ Variété des sources de recettes ; ➤ Marge budgétaire et capacité d'emprunt élevées ; | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rares enceintes et faible tradition de consultation – participation citoyennes ; <u>Retours insuffisants sur les suivis apportés à la consultation - participation</u> ➤ <u>Communication datée et dépassée ; Retards dans la mise en ligne de documents (ex : PV des Conseils communaux).</u> |

²⁴³ Les visites de village intervenues à l'été 2019 ont démontré la remarquable connaissance de l'histoire locale détenue par plusieurs membres de la CLDR.

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Primes en phase avec les enjeux et spécificités du territoire ; ➤ « Rentabilité » du « territoire physique » ; ➤ Fondatrice de programmes de développement pluricommunaux, dont elle est toujours un partenaire actif. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible promotion des énergies durables. ➤ Inquiétude quant à l'épuisement de ressources naturelles (eau, bois) – non partagée par tous ; toutefois, menace générale sur la ressource en eau (au-delà du territoire) incontestable et réduction du débit de la fontaine de Buzenol, phénomène inconnu dans le passé. ➤ Peu de programmes de développement à l'échelle communale (ni pcs, ni adl, ni pcdn, ni schéma de structure, ni plan de mobilité). Absence d'anticipation, d'outils de planification ; ➤ Élargissement de l'aire des programmes de développement pluricommunaux : affaiblissement du poids décisionnel et du retour sur investissement. |
|--|--|

| 3. Population (démographie, ménages) | |
|--|---|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Densité raisonnable (territoire ni désertique, ni surpeuplé) ; ➤ Croissance record, globalement régulière et constante ; ➤ Soldes naturel et migratoire constamment positifs ; ➤ Croissance continue et élevée de la population étrangère et des nationalités représentées : une opportunité culturelle à saisir ? ➤ Environnement de communes démographiquement dynamiques ; ➤ Étalle, 1er pôle démographique de la commune ; ➤ Concentration de population importante en trois villages (création et organisation des services) ; ➤ Population jeune : part très élevée des moins de 20 ans et part très réduite des plus de 65 ans ; ➤ Structure classique du ménage préservée. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Croissance démographique faiblissante dans trois entités ; ➤ Nombreux mouvements d'entrées et sorties du territoire (nomadisme) ; ➤ Gros déséquilibre démographique entre petits et gros villages ; ➤ Dualisation entre petites et grosses entités ? Vers deux catégories d'habitats et d'habitants ? ➤ Absence des aînés (déséquilibre) ; ➤ Part affaiblie des 30-40 ans ; ➤ Part faiblissante des jeunes enfants. |

| 4. Niveau de vie & action sociale | |
|---|--|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Richesse générale (par le revenu) ; ➤ Faible nombre de bénéficiaires sociaux ; ➤ CPAS multitâches. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Grand écart entre petits et gros revenus ; ➤ Petits revenus et classe moyenne sous tension ; ➤ Augmentation du nombre de bénéficiaires sociaux. |
| 5. Enfance, jeunesse, aînés | |
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de plusieurs opérateurs d'accueil de la petite enfance, diversité de l'offre ; ➤ Présence de plusieurs clubs des jeunes ; ➤ Diverses activités à l'attention des jeunes (dont plaines et stages, patros, activités associatives et sport, Place aux enfants...) ; ➤ <u>Création récente d'un « Service communal de la jeunesse ».</u> ➤ Présence d'une maison de repos, avec accueil de jour et prochainement résidences services, en augmentation de capacité ; ➤ Présence de plusieurs initiatives en faveur des aînés : Maison d'accueil de jour « La Roseaie », clubs des aînés villageois, excursions. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assez faible couverture des besoins d'accueil de la petite enfance (manque de places) ; ➤ Pas de club des jeunes dans chaque village ; ➤ Pas d'unité Scout ; ➤ Certains locaux pour les jeunes en mauvais état ; ➤ <i>Insuffisance d'activités, d'évènements associatifs, culturels et festifs pour les jeunes ; manque de soutien et d'encadrement des jeunes ; manque de lieux de rencontre et d'échanges ;</i> ➤ Accès aux plaines de jeu peu sécurisé. ➤ Capacité d'accueil (logements adaptés) des aînés du 3^e et 4^e âges inquiétante ; ➤ Manque de structures pour personnes âgées ; ➤ Milieux d'accueil pour les aînés uniquement privés ; ➤ Pas de Commission consultative des aînés. |

| 6. Enseignement, extra-scolaire et formation | |
|--|---|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseignement fondamental bien implanté dans toutes les sections, coordonné par 3 PO. Intérêts multiples liés au maintien des écoles de proximité dans les villages ; ➤ Bonne captation du public-cible, surtout au niveau maternel, moins au niveau primaire ; ➤ Offre d'enseignement secondaire et supérieur présente dans les pôles voisins (Habay, Arlon, Virton) ; ➤ Présence de plusieurs solutions pour la formation continuée et professionnelle dans ces pôles ; ➤ Présence à Etalle et à proximité de plusieurs écoles d'enseignement spécialisé. ➤ Service performant d'accueil extra-scolaire (Stabul'Accueil) ; ➤ Offre large et diversifiée de stages et plaines, par plusieurs opérateurs. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Erosion de la fréquentation de l'enseignement communal ; ➤ Cours de gym et de natation pour les primaires trop peu nombreux (mais pas du ressort de la Commune), manque d'infrastructures ; ➤ Vétusté (obsolescence) de l'école de Sainte-Marie et d'autres implantations (Villers) ; ➤ Offre d'enseignement supérieur insuffisante autour d'Etalle et dans la province ; ➤ Pas d'enseignement ni d'offre en formation autre que le niveau fondamental sur la commune. |
| 7. Vivre ensemble (+espaces et équipements communautaires, salles de village, tissu associatif, sport) | |
| Les Plus | Les Moins |
| <p><u>Espaces et équipements communautaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreuses salles et infrastructures communautaires. Présence dans chaque village. Toutes, sauf deux, sont propriétés communales. <p><u>Sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'infrastructures sportives communales dans plusieurs villages (3 centres sportifs, 3 terrains de foot) + tennis à Etalle ; | <p><u>Espaces et équipements communautaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de lieux de convivialité dans les villages ; vétusté ou disparition de certains équipements (dont bancs, plaines de jeux) ; ➤ Manque d'embellissement et d'intégration des cœurs de village ; ➤ Accès aux lieux publics pour les aînés, les PMR. <p><u>Sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de piscine (mais plusieurs à proximité, fréquentées par les écoles) ; ➤ Manque de diversité des disciplines sportives (obligation pour les jeunes de |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Espaces multisports et plaines de jeux dans de nombreux villages ; ➤ Nombreux clubs sportifs. <p><u>Tissu associatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien communal au tissu associatif ; ➤ Nombreuses associations, dynamisme associatif ; <p><u>Mixité et cohésion sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La mixité sociale est bien présente et gérée : <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'intergénérationnel fonctionne bien ; ✓ Présence de tous les groupes d'âges ; ✓ Présence de professions différentes ; ✓ Climat social particulièrement serein ; ✓ Population jeune et dynamique ; ➤ Tout le monde se connaît ! | <p>quitter la commune) ; à nuancer fortement : opinion des enfants de primaire ; intéressant de devoir sortir du territoire pour trouver autre chose (ouverture) ; mais mobilité à organiser ;</p> <p><u>Tissu associatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamisme associatif fort variable suivant les villages ; ➤ Manque de coordination et de promotion des activités associatives ; manque de diversité dans les activités et de lieux de rencontre. <p><u>Mixité et cohésion sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Craintes fortes sur la cohésion et la mixité sociales : non intégration des nouveaux habitants, émergence des appartements, forte présence de frontaliers, dynamique future de convivialité dans les villages, difficulté de maintien des aînés dans les villages (logements adaptés). Peur de devenir des villages dortoirs, que les habitants ne se connaissent plus. Craintes à nuancer suivant les villages. |
|--|--|

| 8. Services d'intérêt général (culture, santé, sécurité, couverture numérique, poste, banques) | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">Les Plus</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs associations culturelles locales (harmonies, théâtre, centre d'éveil artistique...) + CEC Tribal Souk ; ➤ Bibliothèque communale performante ; ➤ Petit pôle culturel en voie de constitution au centre d'Étalle ; ➤ Richesse muséale ; ➤ Environnement culturel très favorable ; Proximité de trois pôles (où sont des services, des infrastructures) ; ➤ Couverture médicale convenable ; ➤ Environnement hospitalier très favorable ; ➤ Présence d'un Poste de la Zone de secours ; ➤ Commissariat central de la Zone de police ; | <p style="text-align: center;">Les Moins</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissement communal réduit dans la culture ; ➤ Manque de coordination culturelle ; ➤ Collaboration avec le CCRT en panne faute de subvention ; ➤ Absence d'infrastructure professionnelle de spectacle ; Manque d'infrastructure culturelle de qualité ; ➤ Absence générale de médecin hors d'Étalle ; ➤ Avenir médical ? ➤ Cambriolages en hausse ; |

| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Criminalité réduite ; ➤ Agences bancaires très nombreuses ; ➤ Existence d'un bureau de poste ; ➤ Qualité et importance des services de proximité ; ➤ Bonne couverture par les réseaux de données fixes et mobiles. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adéquation des horaires du bureau de Poste ? ➤ Avenir du bureau de poste ? ➤ Absence de lieu multiservices (« où les services viennent à la population ») ; ➤ Nécessité de quitter le territoire pour des services d'ampleur. |
|--|--|
| 9. Mobilité (infrastructures, services, comportements, sécurité routière) | |
| Les Plus | |
| <p><u>Positionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proximité de la E411 ; ➤ Commune carrefour de la Gaume (accessibilité) ; situation centrale, liaison directe aux pôles voisins. <p><u>Infrastructures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence du contournement d'Étalle ; ➤ Présence de ronds-points bienvenus sur la RN83 ; <p>Plusieurs gares proches, dont une importante (Marbehan) ; Diverticule ferré desservant Huombois et Gantaufet mais inutilisé ;</p> <p>RN83 reprise dans le schéma directeur cyclable wallon ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de création de voies lentes entre villages (CCATM) ; ➤ Projets de développement de modes doux intercommunaux. | <p style="text-align: center;">Les Moins</p> <p><u>Positionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Commune carrefour de la Gaume (transit). <p><u>Infrastructures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contournement inachevé (liaison Arlon-Florenville) : trafic de transit important dans Étalle-centre ; dangerosité de l'état du revêtement (mais pas du ressort de la Commune) ; ➤ Réseaux existants dangereux et non entretenus (chemins, sentiers) ; ➤ Plusieurs routes dégradées ; ➤ Divers problèmes liés aux chemins ruraux (fermeture, disparition, dégradations) ; <p>Gares situées sur les communes voisines ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voie ferrée plus exploitée (➔ plus de camions) ; <p>Réseau « modes doux » réduit et non adapté ; Manque de liaisons de mobilité douce entre villages (piétons, cyclistes...), traversée d'Étalle à vélo dangereuse ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pistes cyclables restreintes le long des RN (mal entretenues et dangereuses) ; |

| | |
|--|--|
| <p><u>Solutions de mobilité et comportements modaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs solutions de transport à la demande (mais réservées à des publics spécifiques) ; ➤ Bonne desserte (SNCB et TEC) vers les pôles économiques et scolaires voisins ; ➤ Solutions de covoiturage (mais à améliorer). <p><u>Sécurité routière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ - | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un seul tronçon de voie lente (Ravel). <p><u>Solutions de mobilité et comportements modaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobilité globalement considérée comme problématique, notamment par les jeunes ; ➤ Territoire « voiture » ; Solutions alternatives peu efficaces pour les longs déplacements. Frein aux échanges avec les communes voisines (jeunes) ; ➤ Offre TEC insatisfaisante hors lignes principales et hors périodes scolaires ; horaires et fréquences inadaptés vers les écoles, les pôles d'emploi... Arrêts de bus parfois dégradés ou insécurisants ; ➤ Aire de covoiturage insécurisante ; ➤ Solutions de covoiturage insuffisantes. Pas de promotion et d'organisation du covoiturage ; ➤ Sensibilisation insuffisante à la mobilité alternative. <p><u>Sécurité routière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Problèmes de sécurité routière en de nombreux endroits ; Nombre d'accidents sous-estimé (informations non communiquées systématiquement à la police) ; ➤ Nombreux problèmes relevés (circulation importante, vitesse, comportements, passage dans les villages de camions mal aiguillés par leur GPS...). Dangerosité particulière de la N83 (trafic, vitesse, traversée délicate) ; ➤ Déplacements piétons difficiles dans les villages (manque ou dégradation des trottoirs, insuffisance d'éclairage et de passages piétons, vitesse et trafic automobiles). |
|--|--|

Enseignements

- Parmi les nombreux apports des habitants et de la CLDR au niveau du « territoire humain », deux préoccupations majeures ressortent : les craintes sur l'avenir de la mixité et de la cohésion sociales d'une part, les problèmes de sécurité routière et de mobilité d'autre part.
- Si la mixité sociale est aujourd'hui considérée comme globalement bien présente et gérée, des craintes sur son avenir sont apparues, en lien avec l'évolution du profil de population, la croissance démographique et l'émergence de nouvelles manières d'habiter. De nombreuses précisions du diagnostic ont ainsi mis en évidence des manquements ne permettant pas aux jeunes et aux personnes âgées de trouver complètement leur place à Etalle, en ce compris en matière de logement. Il en va de même pour la vie associative à mieux soutenir et coordonner et pour l'aménagement des cœurs de village, à étoffer pour faciliter la rencontre et la convivialité. Les faiblesses culturelles, relevant surtout d'un manque de coordination de l'existant et de l'absence d'une infrastructure adaptée, ne permettent pas à la vie sociale de s'exprimer pleinement dans toutes ses dimensions.
- Si, classiquement, les habitants ont relevé de multiples problèmes de sécurité routière, ils ont aussi fortement insisté sur les nombreux manquements ne permettant pas de réduire l'emprise de la voiture pour les déplacements en favorisant les alternatives (transports en commun, déplacements doux, solutions partagées) tout en sensibilisant les usagers. Diverses lacunes au niveau des infrastructures de déplacement ont aussi été relevées.
- Plusieurs craintes ou lacunes concernant les services de proximité et leur avenir ont aussi été exprimées.
- Enfin, quelques reproches envers la Commune ont été émis, concernant la manière insuffisante et dépassée avec laquelle elle implique et informe le citoyen.

Territoire physique

| 1. Géographie et occupation du sol | |
|--|--|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversité géologique, pédologique et, en conséquence, diversité d'occupation du sol, de paysages et biologique ; ➤ <u>Présence de phénomènes karstiques (intérêt pour la biodiversité)</u> ; ➤ Nombreux cours d'eau et zones humides, avec la Semois comme fil conducteur ; ➤ Pas de possibilité d'utilisation des cours d'eau autre que la pêche (<u>baignade, navigation</u>) → faible pression ; ➤ Importance de la forêt, en particulier de la forêt publique (essentiellement communale) ; <u>forêt essentiellement feuillue (richesse)</u> ; ➤ Appartenance culturelle à la Gaume, nouveau cadre de référence du développement régional et touristique. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Urbanisation en forte hausse, tout en restant assez faible ; ➤ Présence de phénomènes karstiques (<u>risques pour la construction</u>) ; ➤ Zones à risque d'inondation, surtout en prise avec la Semois ; ➤ Morcellement de la forêt privée. |
| 2. Nature, paysages | |
| Les Plus | Les Moins |
| <p><u>Nature</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrimoine naturel de qualité, milieux variés et d'intérêt, présence de nombreuses espèces intéressantes. 47 sites de grand intérêt biologique inventoriés dont certains sites majeurs (marais de la Haute-Semois, crons, sablières) ; ➤ Natura 2000 : 44% du territoire ; opportunité de développement. ➤ Nombre important de sites protégés, diversité des statuts utilisés ; ➤ Initiatives diverses (communales, DNF, Life...) en faveur de la Nature ; | <p><u>Nature</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De nombreux SCIB restent sans statut de protection rapproché ; ➤ Quasi-absence de vergers ; <u>présence sous-estimée par rapport à la réalité. Actions du Parc naturel de Gaume</u> ; ➤ Natura 2000 : frein au développement ? ➤ Avenir de la forêt feuillue (hêtraie) en lien avec les changements climatiques ➤ Absence de plan global intégrant les diverses initiatives ; |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation au Parc naturel de Gaume. ➤ Conscience de la qualité de l'environnement naturel et de la nécessité de le préserver : forêt, cours d'eau, faune et flore, sites protégés... <p><u>Paysages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de deux faciès paysagers très différents ➔ diversité ; ➤ Présence de deux périmètres d'intérêt paysager au nord. Deux points de vue remarquables au sein de ces périmètres ➔ qualité ; ➤ Actions à mettre en place dans le cadre du Parc naturel de Gaume (charte paysagère). | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conscience des pressions sur l'environnement naturel, dont l'urbanisation. <p><u>Paysages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de ruptures paysagères (lignes HT, routes, développement en ruban des villages...) ± pressions sur le paysage villageois : pas d'unité au niveau des enseignes, disparition des arbres au cœur des villages ; ➤ Partie sud (boisée) sans intérêt paysager ; ➤ Pas de mise en valeur particulière du paysage ; ➤ Gestion future des paysages en lien avec la réduction du nombre d'agriculteurs ? |
|---|--|

| 3. Environnement | |
|---|---|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de trois stations d'épuration récentes ; ➤ Bonne qualité de la plupart des cours d'eau ; ➤ Masses d'eau souterraines non surexploitées et de qualité ; ➤ Importance de la bonne qualité générale de l'eau ; ➤ Bonne qualité de l'air ; ➤ Gestion du ramassage des déchets par la commune ; présence de différents dispositifs de tri de proximité ; ➤ <u>Projet pilote de consignation des canettes en cours ;</u> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trois stations d'épuration restant à construire (programmées à Chantemelle et Villers ; non encore prévue à Mortinsart) ; ➤ Qualité médiocre de la Semois amont (mais impact des STEP non encore perceptible) ➔ en amélioration suivant les dernières pêches électriques ; ➤ Invasions des cours d'eau par les castors (impacts des barrages sur les poissons) ; ➤ Pertes dues aux fuites dans le réseau de distribution d'eau (mais problématique suivie par la Commune) ; ➤ Pas de données liées aux émissions de CO₂ ➔ à venir via le PAEDC lié à la Convention des maires. ➤ Absence de Parc à conteneurs (mais projet à l'étude) ; absence de dépôt de déchets verts ; |

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation au contrat de rivière « Semois-Chiers ». ➤ Jeunes sensibilisés à l'importance de l'environnement. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nuisances et pollutions dues aux déchets le long des voiries et aux dépôts sauvages ; ➤ Pas d'outil de mesure de la qualité des sols sur la commune ; ➤ Présence de sites Seveso à proximité ; ➤ Problématique des chats errants ; ➤ En général, Etalle insuffisamment inscrite dans la dynamique du développement durable ; ➤ Insuffisance de la prévention/sensibilisation en matière d'environnement (dont lors des événements) |
|--|---|

4. Patrimoine et histoire

| Les Plus | Les Moins |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire ancienne riche ; traces multiples et de grand intérêt ; ➤ Souci de l'histoire ancienne : connaissance, préservation des traces, présentation ; ➤ Présence de nombreux éléments patrimoniaux (IPIC : 130 éléments relevés) ; ➤ 11 monuments et sites classés. Diversité de la nature des éléments classés ; ➤ <u>Vergers : patrimoine à conserver ;</u> ➤ Patrimoine historique bien entretenu ; ➤ Action de l'ASBL Archéfal (entretien, restauration et mise en valeur du patrimoine) ; soutien communal ; ➤ <u>Maintien de certaines traditions (ex : grands feux).</u> ➤ Actions à mettre en place dans le cadre du Parc naturel de Gaume. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoire contemporaine non écrite ; ➤ Absence d'une histoire synchrétique de la commune d'Étalle (n'existe que l'histoire des villages, de sites) ; ➤ IPIC non à jour & Sections non concernées de manière identique ; ➤ Manque d'entretien du patrimoine et des espaces publics en général (divergences de vue avec point +) ; ➤ Parfois manque de mise en valeur ; ➤ Regret de l'absence d'alimentation en eau de plusieurs lavoirs et abreuvoirs ; ➤ Patrimoine immatériel (savoir-faire, anciens métiers, patois...) ➔ absence de mise en évidence, risque de disparition. |

| 5. Habitat, logement et aménagement du territoire | |
|--|--|
| Les Plus | Les Moins |
| <p><u>Habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Forte identité gaumaise des cœurs de villages et de l'habitat traditionnel ; <i>spécificité des usoirs typiques, des espaces collectifs...</i> ; ➤ <i>Qualité architecturale et authenticité dans plusieurs villages ;</i> ➤ Large recours aux permis de lotir (d'urbanisation) pour développer l'habitat (public et privé). | <p><u>Habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Urbanisation et habitat récents ne respectant pas les codes de l'identité gaumaise (<i>craintes</i>) ; <u>Mais construire du « faux vieux » n'est pas toujours adapté. Travailler en rupture peut être intéressant et permettre de mieux mettre en valeur le bâti historique ;</u> ➤ <u>Questions de la propriété et de la gestion des usoirs non résolues (dérives, privatisation).</u> ➤ Forte émergence de l'habitat en appartements (mais encore marginal). <u>Craintes liées à leur développement (déstructuration du bâti et des liens sociaux, question du parking) ; Ces appartements peuvent toutefois être une solution adaptée pour les jeunes et personnes âgées qui souhaitent rester sur le territoire ;</u> |
| <p><u>Disponibilité foncière et accès au logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lotissements communaux (dont Fergenwez) ; ➤ <i>Jeunes souhaitant rester sur la Commune et s'y installer durablement ;</i> ➤ <u>Résidences services liées à la Maison de repos comme solution de logement pour les personnes âgées ;</u> ➤ Plusieurs logements sociaux en construction et en projet. | <p><u>Disponibilité foncière et accès au logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Raréfaction de l'offre foncière constructible ; ➤ <u>Difficulté importante d'accès au logement au vu des prix élevés (terrain, acquisitif, locatif), surtout pour les jeunes ;</u> ➤ <u>Insuffisance de solutions alternatives pour le logement (des jeunes et des personnes âgées en particulier) ;</u> ➤ Faible présence de logements sociaux ; pas toujours situés dans des bâtiments adaptés. |
| <p><u>Aménagement du territoire, urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de secteur offrant une large palette d'affectations au-delà de l'habitat ; ➤ <i>Constat de la présence d'un espace inutilisé entre la poste et le complexe sportif à Etalle, avec possibilité d'y mettre en valeur la Semois.</i> | <p><u>Aménagement du territoire, urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreuses ZACC (8) mais difficultés de mise en œuvre ; ➤ Trois zones de loisirs mais difficultés de mise en œuvre ; ➤ <u>Incohérence de la proximité entre le contournement d'Etalle et le lotissement de Fergenwez ;</u> ➤ <u>Faiblesses d'Etalle-centre : pas de cœur de village, pas d'aménagement cohérent ;</u> |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recours aux procédures de révision du PS ou de PCA pour accompagner les projets de développement (économie, habitat) ; ➤ <u>Présence d'une CCATM ;</u> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Peu d'outils « réglementaires » (guides communaux, RGBSR) ; ➤ Pas de réflexion globale en matière d'aménagement du territoire. ➤ Absence de vision large et prospective, travail au coup par coup. Pas de réglementation permettant de respecter le bâti ancien ; ➤ <u>CCATM insuffisamment écoutée par la Commune.</u> |
|---|--|

| 6. Utilisation des ressources | |
|---|--|
| Les Plus | Les Moins |
| <p><u>Ressources naturelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreux captages (40), dont une partie pour l'embouteillage ; ➤ Gestion communale de l'eau, réseau globalement en ordre au niveau qualitatif et quantitatif ; ➤ Présence de l'usine Valvert ; ➤ Attention particulière portée à la qualité de l'eau de distribution et à la communication sur celle-ci ; ➤ Présence d'une carrière de grès jurassique (mais à l'arrêt) ; ➤ Terre agricole = ressource. A préserver de l'urbanisation. <p><u>Energie renouvelable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trois unités photovoltaïques importantes ; ➤ Forte investissement privé dans des petites unités photovoltaïques ; ➤ Une unité bois énergie ; | <p><u>Ressources naturelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Zones de prévention non arrêtées pour les captages d'eau de distribution (en cours) ; ➤ Conscience de l'utilisation limitée dans le temps des ressources comme l'eau et la forêt : que fait-on après ? <p><u>Energie renouvelable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de production d'énergie verte. ➤ Pas d'unité de production d'électricité renouvelable de plus ou de moins de 10Kw, hors photovoltaïque ; ➤ Utilisation inconnue d'énergie renouvelable pour le chauffage domestique (chauffage au bois ou par pellets, géothermie...) ; ➤ Potentiel éolien existant au nord mais contraintes d'exclusion (Natura 2000) ; |

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription dans la dynamique Tepos/convention des maires ; ➤ Présence d'un éco-passeur « pluricommunal » (poste à réactiver) ; ➤ Existence de primes « énergie » communales. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Méconnaissance du potentiel de production d'énergie renouvelable hydroélectrique et biomasse. |
|---|---|

Enseignements

- Les nombreux apports de la population et de la CLDR au niveau des différentes composantes du « territoire physique » soulignent l'importance que les habitants accordent à la qualité de leur cadre de vie et au maintien de celle-ci sur le long terme.
- Les habitants montrent avoir conscience de la richesse de l'environnement dans lequel ils vivent, considéré au sens large (nature, paysages, patrimoine...), mais aussi de sa fragilité face aux pressions et menaces qui pèsent sur lui, qu'elles soient locales (croissance démographique, urbanisation, pollution, avenir de l'agriculture...) ou globales (changements climatiques). La question de l'avenir des ressources importantes pour Etalle comme la forêt, la surface agricole et l'eau est posée, dans un contexte d'incertitude sur l'avenir de ces secteurs.
- La pression foncière qui caractérise le territoire et la difficulté qui en découle pour les jeunes et personnes âgées de s'y installer ou d'y rester sont une autre source de préoccupation qui transparaît dans les apports. Cette même pression est à l'origine d'une rupture globalement regrettée entre la forte identité gaumaise des cœurs de village et de l'habitat traditionnel d'une part et l'urbanisation et l'habitat récents d'autre part. Les immeubles à appartements en émergence peuvent contribuer à cette rupture et avoir un impact négatif sur la cohésion villageoise, tout en étant toutefois une possible solution de logement pour les jeunes et personnes âgées.
- La qualité d'entretien et de mise en valeur du riche patrimoine historique et des espaces publics du territoire fait l'objet d'appréciations divergentes. Des craintes sont exprimées sur les risques de disparition du patrimoine immatériel.
- Enfin, un regret important est formulé sur l'absence d'outil prospectif et réglementaire en matière d'aménagement du territoire, sur l'insuffisance d'inscription de la Commune dans la dynamique du développement durable et de l'énergie verte, sur le travail « au coup par coup », sans réelle vision globale du développement. En résultent certains aménagements considérés comme incohérents ou non aboutis, des sites à potentiel non utilisés ainsi qu'une insuffisance d'outils et actions de sensibilisation.

Territoire économique

| 1. Espace pour entreprendre | |
|---|---|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreuses zones d'activité économique, bien placées, accessibles ; ➤ Projets d'extension de plusieurs zones ; ➤ Zones en propriété communale ; ➤ Location des espaces sous le régime du bail emphytéotique ; moindre coût pour les entreprises ; <u>réversibilité de l'affectation du sol à long terme</u> ; ➤ Commune caractérisée par son haut niveau de développement économique (Belfius). | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Espace économique disponible en voie de saturation ; ➤ Contraintes nouvelles posées au financement de l'extension des zones ; ➤ Méconnaissance du tissu local (emploi sur les zones). |
| 2. Tissu économique | |
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identité « économique » reconnue, attractive ; ➤ Inscription ancienne dans le territoire ; ➤ Positionnement de la commune, accessibilité générale ; ➤ Tissu complet et dense ; ➤ Types d'emplois variés ; ➤ Maintien de l'importance du secteur primaire ; ➤ Exploitation et protection des ressources naturelles ; ➤ Secteur santé humaine & action sociale puissant ; ➤ Industries exportatrices (Valvert) ; ➤ Une grosse entreprise d'économie sociale marchande (Stallbois). | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamique de création d'entreprises moindre que dans l'arrondissement ; ➤ Absence de dispositif / structure d'animation économique locale ; ➤ Absence de marché local (hebdomadaire ou mensuel) ; ➤ Absence de coopérative (autre que Stallbois). ➤ Secteur Santé humaine & Action sociale mal cerné ; <u>siège social sur le territoire ne signifie pas emploi sur le territoire</u> ; ➤ Faiblesse des secteurs HoReCa et Commerce (malgré la croissance de population et de moyens financiers) ; ➤ Commerce absent dans plusieurs villages ; <u>Inquiétudes sur le maintien du commerce de proximité.</u> |

| 3. Emploi & Insertion | |
|---|--|
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans l'aire métropolitaine luxembourgeoise & proximité de trois pôles ; ➤ Population active très majoritairement à l'emploi ; ➤ Demande d'emploi réduite, incompressible ? ➤ Nombre élevé de postes salariés ; ➤ Dynamique intense de création de postes salariés ; ➤ Nombre élevé de travailleurs frontaliers – conséquences positives ➤ Structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi présentes localement. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déficit de postes d'emploi localement en regard de la population active ; <i>Emploi local insuffisant pour les jeunes ;</i> ➤ Emploi indépendant peu développé et en repli ; ➤ Nombre élevé de travailleurs frontaliers – conséquences négatives. |
| 4. Filière Bois | |
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tissu d'entreprises assez étoffé et diversifié ; ➤ Présence d'entreprises importantes, diversité des produits proposés ; ➤ Proximité de Burgo Ardennes (approvisionnement) ; ➤ Existence d'un pôle bois, comprenant un « zoning forestier » communal. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés générales du secteur (rentabilité, approvisionnement, concurrence...) ; ➤ Stallbois à reconstruire ; ➤ Proximité de Burgo Ardennes (trafic poids lourds) ; ➤ « Zoning forestier » peu utilisé et peu dynamique ; <u>trop peu sécurisé pour y entreposer du matériel de valeur.</u> |
| 5. Agriculture | |
| Les Plus | Les Moins |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Secteur dynamique et important, bien cerné ; ➤ Taille moyenne des fermes élevée (solidité) ; ➤ Relève au sein de la profession (jeunes agriculteurs) ; ➤ <i>Souci de la bonne santé et de l'importance du secteur ;</i> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Problématiques générales du secteur (financement et règles PAC, accès aux marchés, volatilité des prix, accès à la terre, etc.) ; ➤ <i>Inquiétude quant à l'avenir, en particulier à la transmission des exploitations ;</i> |

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversification bien présente (production et commercialisation) ; région propice, bien équipée ; ➤ Spécialisation en élevage ovin ; ➤ <u>Projet social en démarrage : « agriculture solidaire en Gaume » (IMP partenaire) ;</u> ➤ <u>Importante prise en compte de l'environnement (agriculture bio ; Agrivair) ;</u> ➤ Présence de structures de gestion, encadrement et conseil ; ➤ Participation active du territoire, ancienne et maintenue, à des projets de développement agricole pluricommunaux. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Initiatives de diversification dispersées : ni coordination, ni promotion commune ; <u>Faiblesse du circuit courts, peu de vente à la ferme ;</u> ➤ Absence d'organisation des consommateurs ; ➤ <u>Absence d'infrastructure de tourisme à la ferme ;</u> ➤ <u>Faible valorisation (énergétique) de la biomasse.</u> |
|---|---|

6. Tourisme

| Les Plus | Les Moins |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Il y a peu de touristes ;</u> ➤ <u>Tourisme doux, vert, diffus ;</u> ➤ <u>Nombreux arguments touristiques, axés nature/patrimoine essentiellement ; Potentiel du territoire intéressant ;</u> ➤ <u>Nombre et diversité d'itinéraires cartographiés par courant et traversant le territoire ;</u> ➤ <u>Présence de plusieurs hébergements de terroir et d'un hôtel ;</u> ➤ <u>Promotion réalisée à différentes échelles ;</u> ➤ <u>Présence d'un syndicat d'initiative ;</u> ➤ <u>Émergence de la Gaume comme cadre touristique via la MT et le PN (promotion, produits, projets).</u> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Faible mise en valeur du potentiel du territoire ;</u> ➤ <u>Peu d'opérateurs privés vivant, au moins partiellement, du tourisme ;</u> ➤ <u>Faiblesse de l'offre en activités orientées « touristes » ;</u> ➤ <u>Méconnaissance, par les habitants, du potentiel touristique local ;</u> ➤ <u>Pas de possibilité d'utilisation des cours d'eau autre que la pêche (baignade, navigation).</u> ➤ <u>Peu d'hébergements, capacité et fréquentation faibles ;</u> ➤ <u>Hébergements peu variés (pas de camping ni village de vacances) ;</u> ➤ <u>Absence de structure d'accueil de groupe (autre que le Centre de dépaysement et plein air de Buzenol) ;</u> ➤ <u>Faible notoriété touristique, pas d'image spécifique (sauf Valvert ?).</u> |

Enseignements

- Les apports de la population et de la CLDR en matière d'économie et d'emploi sont relativement limités, ces matières étant plus difficilement appréhensibles par tout un chacun et vécues à une échelle individuelle plus que collective.
- Transparaît principalement dans les contributions la volonté du maintien ou du développement d'une économie de proximité forte, basée sur la consommation locale et directe. Les faiblesses et menaces soulignées par la population concernent ainsi l'avenir des commerces d'Étalle, la quasi-absence de circuits courts, de marché local et d'Horeca, le peu d'implication coopérative dans l'économie. Le maintien d'emploi local pour les jeunes est une autre préoccupation forte.
- La santé de l'agriculture est un souci partagé par les habitants, au vu des nombreux rôles de cette activité. La faible diversification de celle-ci à Étalle constitue une crainte pour son avenir. Sont ainsi relevés le peu de produits à la ferme et de circuits courts, l'absence de rôle de l'agriculture en matière énergétique et touristique.
- La relation au tourisme est plus ambiguë. Si certains pointent la méconnaissance et la sous-utilisation des nombreux arguments et du riche potentiel touristique du territoire, d'autres voient positivement la faible présence de touristes. Une question se pose explicitement : la cible prioritaire de la promotion touristique doit-elle être le visiteur extérieur, ou l'habitant d'Étalle, peu au fait de la diversité des richesses de sa commune ?

Conclusions

L'exercice de diagnostic partagé complète, conforte, éclaire l'ensemble des données servant à appréhender le territoire sous tous ses angles.

Il donne aussi à entendre des appréciations variées sur le présent et le futur de ce territoire.

De la confrontation et du rapprochement de ces points de vue naissent des questionnements majeurs quant au développement local, auxquels devront répondre la stratégie et les projets du PCDR.

Faut-il disposer de tous les services, tous les équipements, toutes les commodités localement, pour avoir à circuler le moins possible, ou penser et organiser le partage avec d'autres villages et territoires, et pratiquer de nouveaux modes de déplacement ?

Comment, à l'échelle de la commune, traduire en actions efficaces, mobilisatrices, l'importante préoccupation environnementale – production d'énergie renouvelable, préservation des ressources et espaces naturels, mobilité alternative à la voiture – exprimée par les habitants, tout en poursuivant le développement de l'appareil productif ?

Comment, si près de la métropole luxembourgeoise, résoudre l'équation entre raréfaction de l'espace habitable disponible, maintien de la croissance démographique, protection de la qualité et de l'identité architecturales anciennes, mixité sociale et générationnelle ?

Bref, le territoire est-il bien conscient de tous les défis qui s'annoncent et prêt à y répondre adéquatement ?

Ces questionnements profonds, empreints de contradictions, sont indicatifs d'une commune globalement bien équipée dans toutes ses parties, d'une population globalement satisfaite de ses conditions de vie, mais qui, toutes deux, s'inquiètent des standards de vie futurs et entendent anticiper leur apparition.

Vision du développement à dix ans

La vision exposée ci-après ne se substitue pas à la stratégie de développement du PCDR (objectifs & projets), qui fait l'objet de la partie suivante.

Elle présente les enjeux majeurs du développement d'Etalle à l'horizon 2030, tels qu'ils sont apparus explicitement au cours des débats ayant présidé à l'élaboration du diagnostic partagé. Elle évoque aussi les leviers d'action, existants ou à créer, pour rencontrer ces enjeux, envisagés par les membres de la CLDR.

Elle adopte la même structure que le diagnostic, évoquant successivement ces quatre états du territoire : politique, humain, physique, économique.

Territoire politique

A dix ans, un enjeu du développement consiste à parvenir à dire l'identité du territoire, aujourd'hui éclatée en diverses facettes incomplètes et non reliées entre elles : tradition et performance économiques, hauts-lieux historiques, richesse environnementale, inscription en Gaume. Pour y atteindre, il faudra faire travailler ensemble sur ce sujet les diverses parties prenantes.

Un autre enjeu consiste à maintenir et intensifier l'exercice de la participation citoyenne, récemment inaugurée par la Commune et encore balbutiante. Il faudra savoir lui faire confiance et élargir son champ d'action, afin qu'elle puisse faire la preuve de son intérêt. La communication de la Commune devra impérativement évoluer pour se mettre à la hauteur de ce défi.

Le développement politique à dix ans doit donc mobiliser de multiples acteurs, externes et internes au territoire, selon une gouvernance renouvelée, pour construire une identité perceptible du territoire, au bénéfice de divers secteurs (tourisme, économie, environnement).

Territoire humain

A dix ans, un enjeu du développement consiste à conserver un mouvement de croissance démographique, mais qui ne se fasse pas au détriment des petits revenus et des revenus belges, de la part des jeunes adultes et des personnes âgées dans la population. La mixité sociale et générationnelle est de plus en plus éprouvée par l'expansion continue de la métropole luxembourgeoise et de sa norme salariale. Un autre enjeu important va de pair : la multiplication des immeubles à appartement sur le territoire, occupés par une population nomade, et le risque de mutation accélérée en « territoire dortoir » de plusieurs villages, au détriment de la vie et de la cohésion sociale.

Les acteurs locaux, Commune en tête, doivent donc maintenir un niveau élevé d'investissement dans tout ce qui est de nature à inciter à l'inscription durable des habitants sur le territoire (enseignement, sport, services divers) d'une part, et à favoriser et enrichir le lien social (aménagement de convivialité, maisons de village, tissu associatif, projets partagés, etc.) d'autre part. La situation et les besoins spécifiques des jeunes adultes et des personnes âgées devront faire l'objet d'une attention toute particulière, génératrice de solutions.

Pour relever ces défis, les chaînons les plus cruellement manquants actuellement tiennent à la faiblesse du réseau de voies lentes – non structuré, incomplet, non entretenu – ne permettant pas en l'état de pratiquer le territoire autrement qu'en voiture, pour l'accès aux zones de services, pour l'accès aux zones d'emploi, pour l'accès aux sites d'intérêt patrimonial, ainsi

qu'en l'absence d'une infrastructure culturelle, au regard du profil et des pratiques de la population.

Le développement humain à dix ans doit donc parvenir à concilier au mieux ces cibles : une augmentation de la population ET une augmentation de la vie sociale.

Territoire physique

A dix ans, le principal enjeu du développement consiste à préserver la haute qualité environnementale du territoire (eau, terres, forêt, paysages), en anticipant, surveillant et régulant les pressions croissantes auxquelles il est soumis : exploitation économique des ressources naturelles, circulation de transit, urbanisation continue.

Un autre enjeu consiste à inscrire plus résolument le territoire dans son ensemble, acteurs privés et acteurs publics, dans une trajectoire énergie durable : réduction des émissions de gaz à effet de serre, augmentation de la production d'énergie renouvelable.

Le développement physique à dix ans devra donc être à l'équilibre entre protection et exploitation du territoire et de ses richesses.

Territoire économique

A dix ans, le principal enjeu du développement consiste à être en capacité de continuer à accueillir des entreprises nombreuses et diverses. Un enjeu connexe est d'aider le tissu économique à s'adapter aux évolutions en cours : économie circulaire, collaborative, locale. Le renforcement de la filière bois, déjà bien présente, donnera une mesure intéressante des progrès accomplis.

Un autre enjeu sera de rendre plus visible cette richesse et cette variété de l'activité économique locale et de la rapprocher des habitants.

Plus secondaire et moins unanime est l'enjeu du développement d'une économie touristique, Etalle disposant d'atouts plus importants pour assurer son développement.

Le développement économique à dix ans doit donc maintenir et amplifier les atouts et savoir-faire actuels du territoire, tout en prenant en compte la demande sociale pour une économie locale.

Une force non négligeable d'Etalle pour relever tous ces défis de son développement à dix ans tient en la santé robuste de ses finances, caractérisée par des recettes multiples et un endettement mineur, ainsi qu'en une tradition de partenariats intercommunaux bien ciblés et efficaces, laquelle devrait cependant être revivifiée.

Mais une faiblesse particulière tient précisément en l'absence de vision – ou en l'absence de partage de la vision –, en l'absence de plans et de programmes amenant à la définir, à la mettre en débat et à la traduire en projets articulés entre eux.

